

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 9073-3:2023

Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 3: Détermination de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture par la méthode sur bande (ISO

Nonwovens - Test methods - Part 3:
Determination of tensile strength and
elongation at break using the strip
method (ISO 9073-3:2023)

Vliesstoffe - Prüfverfahren - Teil 3:
Bestimmung der Höchstzugkraft und der
Höchstzugkraftdehnung (ISO
9073 3:2023)

06/2023



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 9073-3:2023 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 9073-3:2023.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Nontissés - Méthodes d'essai - Partie 3: Détermination de la résistance à la traction et de l'allongement à la rupture par la méthode sur bande (ISO 9073-3:2023)

Vliesstoffe - Prüfverfahren - Teil 3: Bestimmung der Höchstzugkraft und der Höchstzugkraftdehnung (ISO 9073-3:2023)

Nonwovens - Test methods - Part 3: Determination of tensile strength and elongation at break using the strip method (ISO 9073-3:2023)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 mai 2023.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 9073-3:2023) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 38 « Textiles » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 248 « Textiles et produits textiles » dont le secrétariat est tenu par BSI.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en décembre 2023 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en décembre 2023.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Ce document remplace l'EN 29073-3:1992.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 9073-3:2023 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 9073-3:2023 sans aucune modification.

Nontissés — Méthodes d'essai —

Partie 3:

**Détermination de la résistance à
la traction et de l'allongement à la
rupture par la méthode sur bande**

Nonwovens — Test methods —

*Part 3: Determination of tensile strength and elongation at break
using the strip method*



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Principe	4
5 Réactifs et matériaux	5
6 Appareillage	5
6.1 Machine d'essai de traction (CRE ou CRL)	5
6.2 Pincés et faces des mâchoires	6
6.3 Récipient	6
7 Conditionnement	6
8 Échantillonnage	6
8.1 Généralités	6
8.2 Échantillon de laboratoire	7
8.3 Éprouvettes d'essai	7
9 Préparation des éprouvettes	7
9.1 Généralités	7
9.2 Dimensions	8
9.3 Éprouvettes d'essai mouillées	8
10 Préparation, étalonnage et vérification de l'appareillage	8
10.1 Machine d'essai de traction	8
10.2 Dispositif de serrage	9
10.3 Vérification de l'ensemble du système de fonctionnement de l'appareillage	9
11 Mode opératoire	9
11.1 Longueur d'essai	9
11.2 Vitesse d'extension	10
11.3 Montage des éprouvettes d'essai	10
11.4 Essai	10
11.5 Glissement	10
11.6 Rupture dans les mâchoires	11
12 Calcul	11
12.1 Force de rupture	11
12.2 Mesure de l'allongement apparent	11
12.3 Pour chaque situation d'essai	11
13 Expression des résultats	11
14 Fidélité	12
15 Rapport d'essai	12
Annexe A (informative) Causes possibles de faible niveau de fidélité lors des essais de traction sur bande	13
Bibliographie	14